Les
PUBLICATIONS
DU QUÉBEC

Société de développement industriel du Québec

Rapport annuel 1989-1990

Québec

91-05539/

Le contenu de cette publication a été rédigé par la
Société de développement industriel du Québec

Cette édition a été produite par
Les Publications du Québec
1279, boul. Charest Ouest
Québec (Québec)
G1N 4K7

Dépôt légal — 3e trimestre 1990
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN 2-551-14232-6
ISSN 0383-5383

© Gouvernement du Québec

Monsieur Jean-Pierre Saintonge
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Gouvernement
Québec

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel de la Société de développement industriel du Québec pour l'exercice financier prenant fin le 31 mars 1990.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Le ministre de l'Industrie, du Commerce
et de la Technologie,

Gérald Tremblay

Québec, le 31 juillet 1990

91-05539/

Le contenu de cette publication a été rédigé par la
Société de développement industriel du Québec

Cette édition a été produite par
Les Publications du Québec
1279, boul. Charest Ouest
Québec (Québec)
G1N 4K7

Dépôt légal — 3e trimestre 1990
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN 2-551-14232-6
ISSN 0383-5383

© Gouvernement du Québec

Monsieur Jean-Pierre Saintonge
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Gouvernement
Québec

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel de la Société de développement industriel du Québec pour l'exercice financier prenant fin le 31 mars 1990.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Le ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie,

Gérald Tremblay

Québec, le 31 juillet 1990

Monsieur Gérald Tremblay
Ministre de l'Industrie, du Commerce
et de la Technologie
Hôtel du Gouvernement
Québec

Monsieur le Ministre,

Conformément aux dispositions de la Loi sur la Société de développement industriel du Québec, j'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel pour l'exercice financier prenant fin le 31 mars 1990.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma très haute considération.

Le président-directeur général,

Gabriel Savard

Québec, le 31 juillet 1990

Table des matières

I.	**La société de développement industriel du Québec (S. D. I.)**	**9**
	• Conseil d'administration	**11**
	• La direction	**12**
II.	**Message du président**	**13**
III.	**Revue des opérations**	**17**
	• Interventions financières	**17**
	• Activités administratives	**18**
IV.	**Les états financiers**	**27**
V.	**Présence sur le territoire**	**43**

I. La Société de développement industriel du Québec (S. D. I.)

Depuis sa création en 1971, la S.D.I. a accordé 10 600 aides pour des engagements financiers de l'ordre de 3,7 milliards $, contribuant ainsi à la réalisation de projets d'une valeur de 23,4 milliards $ et à la création de 180 000 emplois.

Forte d'un tel bilan, la Société de développement industriel du Québec a poursuivi, cette année, sa double mission: aider financièrement les entreprises et favoriser le développement économique du Québec.

Régie par la Loi sur la Société de développement industriel du Québec, la S.D.I. administre les programmes inscrits dans cette législation, en plus de la Loi sur les sociétés de placements dans l'entreprise québécoise (SPEQ) et la Loi sur l'aide au développement touristique. En outre, la S.D.I. exécute tout mandat que lui confie le gouvernement en vue d'aider la réalisation de projets importants à fortes retombées économiques.

S'il est une constante dans l'histoire de la S.D.I., c'est bien sa capacité d'adaptation à une conjoncture changeante et ce, afin de pouvoir répondre aux besoins des entreprises. Depuis 1971, son aide a été accordée sous forme de prêts, de garanties de prêts et de subventions. Depuis 1987, la Société offre aux entreprises de les aider à réaliser leurs projets de développement en leur accordant un support financier principalement sous forme de capital de développement.

La mission de la S. D. I.

La S. D. I. a comme mission de favoriser le développement économique du Québec. À cet égard, elle accorde une aide financière aux entreprises, principalement sous forme de prêt participatif, et les conseille en matière de structure de capital. Cette aide s'autofinance et constituera, au cours des années 1990, un fonds renouvelable.

Pour réaliser ses objectifs, la S. D. I. partage des risques avec des entreprises bien gérées dont les projets présentent de bonnes perspectives de rentabilité.

La S. D. I. s'appuie sur une équipe à l'écoute de ses partenaires, capable de poser un diagnostic sûr, de donner une impulsion à la réalisation de projets, de transiger sur une base d'affaires et de s'adapter rapidement aux changements économiques.

Une clientèle dynamique

L'aide de la S.D.I. est destinée à des entreprises bien gérées, dotées d'une saine structure financière et désireuses de réaliser des projets importants pour assurer leur développement. Les entreprises auxquelles la S.D.I. accorde de l'aide sont principalement celles oeuvrant dans les secteurs manufacturier et touristique. En outre, certaines entreprises du secteur tertiaire moteur sont aussi admissibles.

Une programmation à la mesure des entreprises québécoises

La S.D.I. a adapté son aide aux entreprises en tenant compte des enjeux auxquels elles seront confrontées dans les années 1990: défi technologique, élimination des barrières commerciales, compétition de plus en plus exigeante. Il lui faut stimuler les entreprises à investir avec une vision à moyen terme et à cette fin, la Société leur offre différents supports financiers regroupés autour de trois grands programmes:

- L'aide à l'investissement sert particulièrement à encourager la modernisation et l'automatisation des équipements de production, mais peut aussi appuyer les projets de démarrage et d'expansion. Ce programme permet de financer jusqu'à 35% des coûts d'achats de bâtisses et d'équipements.

- L'aide à la recherche et à l'innovation permet de financer jusqu'à 50% des dépenses reliées aux améliorations techniques ou au design de produits, à la création de biens ou procédés, au transfert et à l'adaptation de nouvelles technologies de fabrication.

- Enfin, l'aide à l'exportation est versée aux entreprises qui se lancent à la conquête de nouveaux marchés à l'extérieur du Québec; elle permet de financer des activités de prospection, de vente de produits à l'étranger et d'association à d'autres entreprises sous forme de consortium. Les dépenses nécessaires à l'implantation peuvent être financées jusqu'à 50% tandis que des garanties d'engagement financier peuvent être consenties selon les particularités des projets.

Deux formules de capitalisation

La S.D.I. propose principalement deux formes d'aide financière aux propriétaires d'entreprises québécoises : le prêt participatif et les Sociétés de placements dans l'entreprise québécoise (SPEQ).

Le prêt participatif

Le prêt participatif est la forme d'aide qui s'applique à l'ensemble des programmes de la S.D.I. Il a été conçu en tenant compte de la difficulté d'accès des entreprises au capital de risque et des besoins créés par un contexte économique de plus en plus exigeant et compétitif.

Le prêt participatif, qui n'exige généralement pas de garantie matérielle ou personnelle, permet aux entreprises d'associer du capital au financement de leurs projets et d'éviter ainsi un endettement excessif. En somme, une formule comparable à du capital de risque mais offert à des conditions exceptionnelles : aucun remboursement de capital ni d'intérêts n'est requis pendant une période de moratoire équivalente à la période de réalisation du projet (trois ans maximum); le remboursement du capital varie en fonction des résultats obtenus avec les fonds prêtés; les taux d'intérêts sont fixés selon les taux en vigueur sur le marché.

Soucieuse de transiger avec les entreprises sur une base d'affaires, la S.D.I. partage à la fois les risques mais aussi les bénéfices découlant du projet et son aide est assortie d'une prime au succès: soit une option d'achat d'actions, soit une participation au profit ou toute autre forme jugée appropriée.

Les Sociétés de placements dans l'entreprise québécoise (SPEQ)

Depuis leur lancement en 1985, les Sociétés de placements dans l'entreprise québécoise ont connu plusieurs modifications qui les ont rendues plus avantageuses. Les SPEQ sont des corporations privées dont l'activité consiste à faire des placements en capital dans des entreprises et à permettre à ceux qui y investissent de bénéficier d'une réduction de leurs impôts. L'entreprise québécoise y voit une formule avantageuse dans la mesure où la SPEQ lui offre jusqu'à 2,5 millions $ en capitaux et lui apporte l'expérience et les conseils de nouveaux partenaires.

Pour l'investisseur, la SPEQ accorde une déduction fiscale au Québec qui varie de 100% à 200% de son placement et la possibilité de participer à la croissance de l'entreprise dans laquelle il a investi. La S.D.I. enregistre les nouvelles SPEQ, valide les placements et autorise les déductions fiscales aux investisseurs; enfin, c'est la S.D.I. qui rembourse jusqu'à 50% (maximum 10 000$) des dépenses admissibles pour le démarrage et le premier placement d'une SPEQ.

Autres formes d'aides

L'aide financière de la S.D.I. ne se limite pas au prêt participatif et aux SPEQ. Elle peut participer au montage financier de projets spécifiques en utilisant le prêt ou la garantie de prêt pour des projets de ventes à l'exportation ou, exceptionnellement, pour l'amélioration au fonds de roulement d'entreprises temporairement en situation financière difficile.

Enfin la S.D.I., comme bras financier du gouvernement, peut verser des aides sous forme de prêts, de garanties de prêt, de prises en charge et même de capital-actions; ces aides sont requises pour la réalisation de projets moteurs capables de générer de fortes retombées économiques pour le Québec.

Conseil d'administration

Les membres sont nommés par le gouvernement pour une période de 3 ans. Le Conseil se compose de 13 membres dont 9 représentants du monde des affaires et du milieu syndical, 3 hauts fonctionnaires du gouvernement du Québec et le président-directeur général de la S. D. I.

Gabriel Savard
Président du Conseil d'administration
Président et directeur général
Société de développement industriel du Québec

Guy Savard
Vice-président du conseil d'administration
Société de développement industriel du Québec
Vice-président exécutif et chef de l'exploitation
Caisse de dépôt et placement du Québec

Claude Arcand
Président
Groupe Harricana inc.
Amos

Claude P. Arcand
Vice-président et directeur général
Domtar inc.
Montréal

Renaud Caron
Sous-ministre
Ministère des affaires internationales

Peter R. Duffield
Président
Les Industries RFI inc.
Montréal

Jean-Guy Frenette
Conseiller politique
Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)
Montréal

Pierre Gingras
Vice-président
Jacques G. Parent & associés inc.
Québec

Jean-Claude Lafleur
Sous-ministre adjoint
Ministère de l'Industrie, du Commerce, et de la Technologie

Morden C. Lazarus
Associé principal
Lazarus, Heft, Charbonneau
Montréal

Herb Lukofsky
Président
Lukofsky, Lajoie & Associés inc.
Montréal

Johanne Pérusse
Avocate
Montréal

Michel Roy
Sous-ministre
Ministère du Tourisme

Comité exécutif

Gabriel Savard
Guy Savard
Claude Arcand
Claude P. Arcand
Renaud Caron
Peter R. Duffield
Jean-Guy Frenette
Pierre Gingras
Jean-Claude Lafleur
Morden C. Lazarus
Herb Lukofsky
Johanne Pérusse
Michel Roy

Comité de vérification

Johanne Pérusse
Gabriel Savard
Guy Savard

La direction

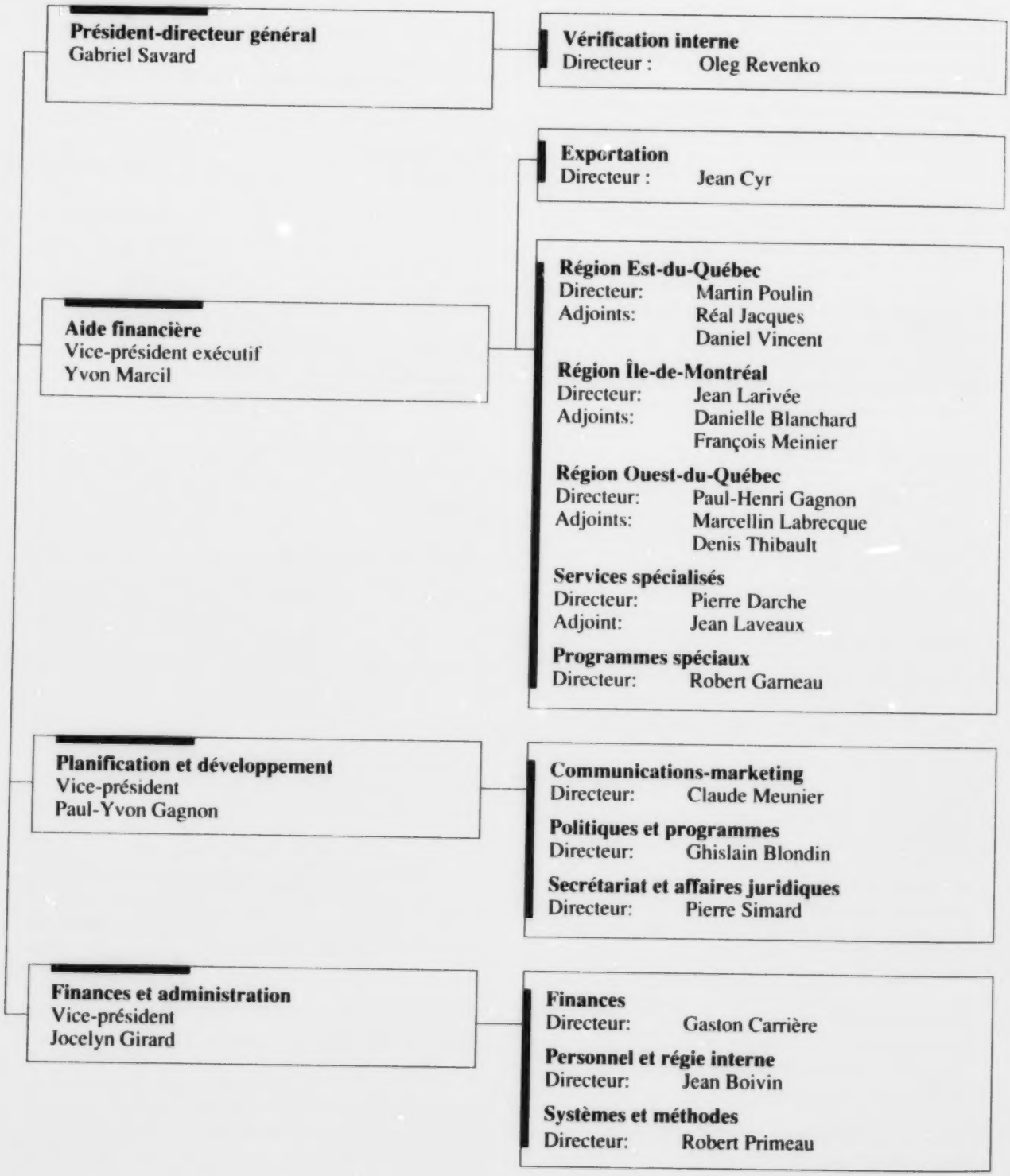

II. Message du président

En 1989-1990, l'ouverture rapide et grandissante de nouveaux marchés internationaux et une concurrence de plus en plus vive ont obligé les entreprises à relever des défis encore plus exigeants et à faire face à une économie plus difficile.

C'est dans ce contexte que la Société de développement industriel du Québec a poursuivi sa mission d'aide à l'entreprise tout en réussissant à atteindre des résultats financiers satisfaisants. Fidèle à une conception de son mandat qui fait une large place à la complémentarité, la S.D.I. a d'ailleurs continué à privilégier la concertation et le rapprochement avec les autres intervenants gouvernementaux et privés qui œuvrent au service de l'entreprise québécoise.

Pour mieux adapter ses programmes d'aide financière à une conjoncture économique différente et élargir son rayon d'action, la S.D.I. a amélioré sa programmation. Les nouvelles mesures s'appliqueront au cours des prochains mois.

Résultats 1989-1990

Depuis 1987, la Société s'est dotée de programmes conçus pour aider les entreprises à relever les défis technologiques et ceux de la globalisation des marchés. Ces programmes soutiennent les entreprises de multiples façons: à leur démarrage lorsqu'elles évoluent dans des secteurs à forte croissance; pour moderniser leurs installations et équipements en vue d'atteindre une meilleure productivité; dans la recherche et le développement de nouveaux produits ou procédés de fabrication et dans la conquête de marchés extérieurs. Il s'agit là d'enjeux majeurs et déterminants pour le succès de nos entreprises québécoises dans les années 1990.

En 1989, l'économie du Québec est demeurée vigoureuse avec une croissance des investissements privés non-résidentiels de 12,5%. Toutefois, le ralentissement de l'économie nord-américaine, les taux d'intérêts élevés et la forte tenue du dollar canadien sur les marchés étrangers, principalement aux États-Unis, ont eu des effets défavorables.

Dans ce contexte et fidèle à sa mission, la Société de développement industriel du Québec a intensifié substantiellement ses activités en vue d'apporter à sa clientèle toute l'assistance nécessaire pour lui permettre d'être plus compétitive. La conjoncture économique de l'année écoulée commande à la Société d'être plus vigilante auprès des entreprises et de réagir plus rapidement dès que des besoins se manifestent.

L'exercice 1989-1990 se termine avec des résultats fort satisfaisants : 306 aides financières ont été accordées pour des montants de 368,7 millions $, dans le cadre de projets d'investissements de l'ordre de 4 milliards $ susceptibles de créer 5 000 emplois. Ces nouveaux emplois s'ajoutent aux 13 000 emplois que comptaient les entreprises clientes avant la mise en marche de leurs projets.

Cette année encore, les statistiques sur les interventions financières de la S.D.I. indiquent qu'elle dessert les entreprises de toutes les régions administratives du Québec. La très grande majorité des montants d'aides accordés l'ont été pour appuyer des investissements manufacturiers. Selon les données sectorielles compilées au tableau de la page 22, les secteurs à haut contenu technologique tels ceux du matériel de transport, de l'électronique et des produits métalliques ont connu une très forte activité. D'autre part, les secteurs traditionnels du vêtement et des produits alimentaires, fortement représentés au Québec, comptent pour une importante portion de la clientèle. Enfin, le tourisme, principalement le secteur de l'hébergement, a reçu 22 aides pour des montants de 13,5 millions $ générant des investissements de l'ordre de 76 millions $ et la création de 550 emplois.

Comme pour l'exercice précédent, près de 90% des aides ont été accordées sous forme de capital de risque par le biais des prêts participatifs et des SPEQ. Ces données confirment le virage majeur effectué par la S.D.I. qui appuie dorénavant les entreprises en finançant une partie de leur projet dans une optique de saine capitalisation.

En tant qu'organisme de développement économique, la Société vise l'autofinancement de ses opérations. Malgré un contexte économique difficile qui a affecté le bilan de plusieurs entreprises en 1989-1990, la S.D.I. a réussi à réaliser un léger surplus de 324 000 $. Bien que cet excédent soit modeste, il importe de souligner que la Société atteint ainsi son objectif de concilier développement économique et autofinancement de l'aide financière.

Le bilan de la S.D.I. témoigne clairement de son engagement soutenu envers les entreprises du Québec. C'est d'ailleurs en 1991, au cours de son vingtième anniversaire, qu'elle devrait franchir le cap du milliard de dollars d'actifs.

La S.D.I., un partenaire à part entière

Lorsque l'entreprise envisage de réaliser un projet, la S.D.I. souhaite y être associée en vue de l'aider à réaliser ses objectifs. Mais pour pleinement assumer son rôle d'associé financier, la S.D.I. offre davantage à l'entreprise : elle met à sa disposition des programmes conçus pour lui venir en aide à long terme, c'est-à-dire aux principales étapes de son développement. De plus, disposant d'une masse considérable d'informations économiques, financières et technologiques et bénéficiant d'une solide expertise de professionnels chevronnés, la S.D.I. représente un allié sûr pour l'entreprise.

Cette approche de partenariat caractérise également les relations d'affaires entre la S.D.I. et les intervenants économiques gouvernementaux et privés oeuvrant au service des entreprises québécoises.

En cours d'année, plusieurs rencontres ont eu lieu, particulièrement avec des sociétés en capital de risque et les principales institutions financières vouées au développement des entreprises; celles-ci sont le plus souvent associées en complémentarité avec la Société pour le financement des entreprises. Plusieurs rencontres ont également été tenues avec des conseillers de l'entreprise tels des experts comptables, des ingénieurs-conseils et d'autres professionnels de la consultation. Ces discussions avaient pour but de développer une meilleure concertation et de favoriser une intégration harmonieuse des interventions auprès de l'entreprise québécoise. Elles ont aussi sensibilisé davantage les intervenants à la nécessité d'une mise en commun de tous les efforts pour aider l'entreprise québécoise à gagner la bataille de la compétitivité dans une économie de plus en plus ouverte.

Des gestes significatifs ont été posés avec d'autres organismes gouvernementaux en vue d'offrir aux entreprises un meilleur accès aux programmes proposés par l'État. C'est dans cet esprit qu'une entente est intervenue avec l'Office de planification et de développement du Québec (O.P.D.Q.), pour éviter les dédoublements et rationaliser l'aide gouvernementale auprès des entreprises en démarrage.

Également, une nouvelle forme de partenariat a été mise de l'avant avec les bureaux régionaux du ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie (MICT). Sauf à Montréal et à Québec, la S.D.I. et le MICT occupent désormais les mêmes bureaux dans le but de mieux intégrer les services d'assistance, de conseil et d'aide financière à l'entreprise et ce, dans 16 villes à travers le Québec.

Des changements pour soutenir la croissance des entreprises

L'évolution récente du contexte économique a amené la S.D.I. à réviser son aide aux entreprises et à proposer au gouvernement d'introduire de nouveaux programmes et certains ajouts à la programmation existante. Ces changements annoncés dans le discours du budget par le ministre des Finances deviendront opérationnels sous peu.

À cette fin, une nouvelle assistance financière sera accordée pour le financement de la formation de la main-d'oeuvre. Un nouveau programme permettra de consentir du financement aux entreprises qui désirent se regrouper ou acquérir des entreprises. Afin d'offrir des incitatifs encore plus importants pour la réalisation de projets de recherche et de développement, la S.D.I. accroîtra son aide en rendant admissibles les frais de commercialisation. À ce chapitre, elle pourra accorder une aide supplémentaire en garantissant le financement des crédits d'impôts à la recherche scientifique ou au développement expérimental. Enfin, pour soutenir les entreprises dont la survie est menacée en raison du présent ralentissement économique, la Société pourra utiliser le prêt participatif en vue de renforcer leur fonds de roulement. Cette dernière aide ne sera accordée qu'à titre de dernier recours.

L'équipe de la S.D.I.

La bonification des programmes existants et l'instauration de nouvelles formes d'aide aux entreprises amènent le personnel de la S.D.I. à entretenir des rapports encore plus étroits avec celles-ci.

Au sein de la S.D.I., le directeur de projet est le principal artisan de cette relation d'affaires privilégiée et à cette fin, il intervient comme personne ressource de première ligne auprès du dirigeant d'entreprise. Son action est multiple : il peut orienter l'entreprise vers les ressources les plus adéquates, fournir toute l'information disponible sur les programmes d'aide existants ou proposer une aide ponctuelle en redressement si nécessaire. Il est également en mesure d'aider le dirigeant d'entreprise en le mettant en relation avec d'autres institutions financières, au besoin. Ces diverses interventions reflètent clairement le rôle complémentaire qu'exerce la S.D.I. auprès de sa clientèle.

De plus en plus, la S.D.I. entend agir et être reconnue en tant que partenaire privilégié de l'entreprise. Dans

le but de s'adapter à ces réalités nouvelles, la Société a procédé à des changements dans son organisation qui se sont réflétés dans son organigramme. De cette façon, la S.D.I. sera encore mieux en mesure de répondre aux attentes de sa clientèle. A tous les niveaux, le service à la clientèle constitue une priorité partagée par l'ensemble de l'équipe de la S.D.I. et la Société remercie cette dernière pour son engagement et sa compétence.

Le conseil d'administration

Le Conseil est formé de représentants de divers milieux qui offrent bénévolement leur temps; cette participation intense témoigne de leur intérêt envers les entreprises québécoises et leur contribution au développement économique. Cette année, le Conseil a été très actif tant pour les recommandations d'aide que pour l'élaboration de nouvelles politiques et orientations. Les membres du conseil ont aussi tenu de nombreuses séances dont deux assemblées spéciales, l'une à Vaudreuil et l'autre à Québec, dans le but de rencontrer des dirigeants d'entreprises et des partenaires du milieu.

Messieurs Pierre Delisle, Michel Gaucher, Gaston J. Langlais, J. Roger Paquette et Jacques-Yves Thérrien ont terminé leur mandat. La Société les remercie pour leur précieuse contribution.

Six nouveaux membres se sont ajouté au cours de l'année: Messieurs Claude P. Arcand, Renaud Caron, Pierre Gingras, Jean-Claude Lafleur, Herb Lukofsky et Michel Roy.

Nous devons aussi souligner le départ de Monsieur Gérald Tremblay. En 1987, Monsieur Tremblay devenait le cinquième président-directeur général de la Société. Sous sa direction, la S.D.I. a connu des changements d'orientation et d'organisation de première importance qui ont profondément marqué les activités de la Société. Les membres et le personnel de la S.D.I. tiennent à le remercier pour le dynamisme qui a caractérisé son mandat et sont très honorés qu'il soit maintenant devenu Ministre responsable dans le même secteur d'activité.

Le Président-directeur général

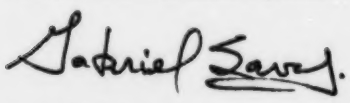

Gabriel Savard

III. Revue des opérations

Interventions financières

En 1989-1990, l'activité de la S.D.I. s'est traduite par des investissements de 368,7 millions $ auprès de 306 entreprises. Cette aide financière a été versée selon deux modes d'intervention: le prêt participatif et les Sociétés de placements dans l'entreprise québécoise (SPEQ) dont l'aide prend la forme de capital de risque, ainsi que d'autres formes d'aides.

Le prêt participatif

Les 190 prêts participatifs accordés pour des montants de 155,9 millions $ représentent la plus importante forme d'aide financière de la Société. Il n'y a pas lieu de s'en étonner dans la mesure où le prêt participatif constitue la formule privilégiée par la S.D.I. pour l'ensemble de ses programmes. Voici les faits saillants du dernier exercice financier :

- Programme d'aide à l'investissement

  (143 aides — 58,9 millions $)

  Ce programme comporte 2 volets: le secteur manufacturier et le secteur touristique. En 1989-1990, le programme a permis de participer au financement de 50 projets de démarrage. À noter qu'en vertu de ce programme, 2,6 millions $ d'exemptions de remboursement d'intérêts ont été accordés pour des projets jugés prioritaires dans certains secteurs.

- Programme d'aide aux activités de recherche et d'innovation

  (34 projets — 11,4 millions $)

  Ce programme a été profitable à 23 entreprises engagées au niveau de la recherche technique et 11 au niveau du design industriel et de mode. En outre, 2,2 millions $ d'exemptions de remboursement d'intérêts ont été accordés pour les projets retenus durant la période de recherche.

- Programme du crédit implantation à l'exportation

  (7 entreprises — 1,2 million $)

  Les entreprises qui veulent s'implanter sur des marchés à l'extérieur du Québec d'une façon permanente peuvent profiter de l'aide accordée en vertu de ce programme.

En outre, par mandats spéciaux du gouvernement, la S.D.I. s'est associée à 6 projets majeurs par le biais du prêt participatif pour des montants totalisant 84,4 millions $.

Depuis 1987, année au cours de laquelle la S.D.I. a mis de l'avant la formule du prêt participatif, 535 prêts ont été accordés pour des montants totalisant 423,1 millions $. Ces prêts ont permis aux entreprises bénéficiaires de réaliser des projets de l'ordre de 2,6 milliards $ et de créer 10 450 emplois.

À la lecture des tableaux suivants, il est frappant de constater que les prêts participatifs ont été octroyés à des entreprises de tous les secteurs admissibles, localisés dans l'ensemble des régions du Québec. Les entreprises des secteurs de l'hébergement, des produits du bois et des produits métalliques ont été les plus nombreuses à recourir à cette aide financière. Les régions administratives Montréal-Centre, Montérégie et Québec demeurent les plus actives.

Si l'on fait abstraction des prêts participatifs reliés à de grands projets, la moyenne de cette assistance financière par projet varie de 350 000 $ à 400 000 $.

Il est à noter que 9 entreprises sur 10 en étaient à leur première expérience d'un financement en capital de risque provenant de source externe. Cette donnée confirme l'opportunité de la nouvelle approche proactive de la S.D.I. auprès de la clientèle.

Enfin, on peut noter que le prêt participatif représente de 16% à 20% du financement dans le montage financier de projets. Cette proportion démontre clairement qu'il a été utilisé en complémentarité avec les autres institutions financières participantes.

En résumé, ces 535 interventions en capital ont permis à la S.D.I. de venir en aide à des entreprises qui auraient difficilement pu obtenir du capital sous une autre forme. Ces résultats confirment la pertinence du prêt participatif comme source de financement et le bon accueil que lui ont réservé les entreprises du Québec.

SPEQ

En 1989-1990, 53 Sociétés de placements dans l'entreprise québécoise ont été enregistrées pour une

capitalisation disponible de 11,4 millions $. Se prévalant de l'aide financière accordée à leur formation et leur démarrage, 30 autres ont reçu des subventions totalisant 129 000$. Au cours de la période, l'ensemble des SPEQ ont réalisé 78 investissements en capital de l'ordre de 11,4 millions $ auprès d'entreprises admissibles.

Par ailleurs, depuis leur avènement en 1985, les SPEQ affichent un bilan positif qui témoigne de leur pertinence comme instrument de capitalisation des entreprises québécoises. En moins de 5 ans, celles-ci ont regroupé 7193 actionnaires et permis la réalisation de 362 placements validés totalisant près de 63 millions $ en capital. Toutes les régions du Québec ont manifesté leur intérêt envers les SPEQ qui s'avèrent un instrument de financement régional privilégié pour les entreprises et un investissement attrayant pour les investisseurs.

Au plan régional, les tableaux en annexe indiquent que 50% des sommes ont été investies à l'extérieur des grands centres de Montréal et de Québec, dont une bonne partie dans des régions périphériques telles la Gaspésie, le Bas-St-Laurent et le Saguenay-Lac-St-Jean. Reflet de son dynamisme, la région Chaudière-Appalaches a créé 33 des 362 SPEQ, qui ont regroupé 1186 actionnaires, soit environ 15% de tous les actionnaires de SPEQ au Québec.

Par secteur économique, les données montrent que ce sont les entreprises touristiques, particulièrement celles de l'hébergement, qui ont bénéficié des SPEQ en plus grand nombre (80) avec des investissements de plus de 22 millions $. Outre les entreprises de services (informatique, design, etc.), ce sont celles œuvrant dans les produits du bois, dans les aliments et dans le secteur de l'électricité et de l'électronique qui, en valeur, ont le plus profité de ce type de capital-actions.

Autres formes d'aide

Dans le cadre de son programme de financement à l'exportation, la S.D.I. a accordé 11 garanties d'engagement financier pour des montants de 5,7 millions $ à des entreprises pour financer des transactions à l'extérieur du Québec.

Par ailleurs, à titre de mandataire du gouvernement du Québec sur des dossiers moteurs, la Société a accordé cette année 13 aides sous forme de prêts, de garanties de prêts, prises en charge, subventions ou capital-actions correspondant à des sommes de 197,9 millions $. La moitié de ce montant (100 millions $) constitue des engagements financiers pour lesquels aucune sortie de fonds n'est requise pour la S.D.I.

Activités administratives

La Société compte des effectifs de 165 employés à ses bureaux de Québec et de Montréal ainsi que dans cinq bureaux régionaux situés à Jonquière, Rimouski, Sherbrooke, Trois-Rivières et Victoriaville. L'action de la S.D.I. s'articule principalement autour de 60 directeurs de projet; œuvrant au sein de la vice-présidence à l'aide financière, ces personnes-clés font appel à des services complémentaires qui se retrouvent parmi les directions qui suivent.

Direction des services spécialisés

Le mandat principal de cette direction consiste à faire bénéficier les entreprises clientes de diagnostics et de mesures appropriées lorsqu'elles éprouvent des difficultés temporaires pour des raisons de nature conjoncturelle ou d'organisation interne. Cette année, 35 diagnostics ont été établis par des ressources professionnelles tant internes qu'externes, ce qui a permis le redressement de 14 entreprises.

Cette direction doit également faire la perception de certains comptes en difficulté, procéder à des montages financiers et réaliser des mandats spéciaux. Lorsque la situation l'exige, elle doit ultimement procéder à la liquidation de garanties et trouver preneur.

Direction des communications / marketing

La Société est toujours à la recherche de clientèles-cibles qui peuvent trouver chez elle l'aide financière dont elles ont besoin en vue de réaliser des projets importants tout en partageant les risques financiers.

Pour atteindre cette clientèle, la direction des communications / marketing a recours à diverses activités de promotion et de relation publique. C'est ainsi que plusieurs centaines d'industriels et gens d'affaires ont participé à des rencontres d'information avec la direction de la Société ou à divers séminaires portant sur le financement de l'exportation et de la technologie, sans compter les congrès, salons d'affaires ou autres manifestations où la S.D.I. était également présente.

Afin de concentrer ses ressources, la direction s'est aussi employée à identifier les entreprises à forte croissance ou en voie de le devenir et leur a fait valoir la nature des services de la Société. Constatant qu'un client sur deux en était à sa première association avec la S.D.I., la direction a veillé à lui accorder une attention encore plus "personnalisée" afin de le familiariser avec les rouages administratifs.

Direction des politiques et programmes

Issue de la fusion des directions économique et technique, cette direction, créée cette année, est responsable du développement et du suivi du plan d'action corporatif et stratégique de la S.D.I. Elle a aussi pour mandat d'élaborer et gérer des protocoles d'entente de la Société avec les ministères et organismes à vocation économique.

Au cours de l'année, des accords de principe ont été conclus avec Environnement Québec et l'Office de planification et de développement du Québec permettant ainsi d'harmoniser l'approche respective des parties auprès des clientèles. C'est aussi cette direction qui est responsable du nouveau cadre de partenariat M.I.C.T. - S.D.I.

Direction des finances

Le personnel de cette direction assume la gestion financière de près de 4700 aides. En 1989-1990, des sommes de l'ordre de 366 millions $ ont été versées à la clientèle, ce qui représente 2000 déboursements. Conformément à son mandat de préparer et de contrôler l'exécution du budget des dépenses, la direction a fourni à chaque unité de la S.D.I. l'information de gestion nécessaire pour un meilleur contrôle des coûts.

L'activité de cette direction a aussi été importante au niveau du bilan de la Société: l'actif total s'est accru de 332 millions $ tandis que des emprunts additionnels de l'ordre de 200 millions $ ont dû être effectués sur le marché.

Direction du personnel et de la régie interne

Dans un contexte qui oblige la S.D.I. à s'adapter continuellement à une clientèle en évolution, tout en disposant de ressources limitées, la formation continue et le développement de ses employés constituent le principal défi de la direction. Chacun des 165 employés a pu consacrer une moyenne de 3,25 jours à cette fin. L'accent a notamment été mis sur le renforcement de l'expertise professionnelle et l'amélioration des connaissances de l'environnement de la S.D.I.

La Société a maintenu ses activités d'aide à la carrière, particulièrement par son programme de congés pour études destiné au personnel féminin.

Enfin, la direction a organisé une série de cours visant à mieux faire connaître les produits de la S.D.I. à ses partenaires gouvernementaux qui agissent comme agents de développement, plus spécifiquement au ministère des Affaires internationales (MAI) et au ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie (MICT) en région.

Direction des systèmes et méthodes

Le mandat de cette direction vise à fournir des outils de bureautique et d'informatique au personnel de la S.D.I. en vue d'atteindre une meilleure productivité et un enrichissement des tâches de chaque employé. Cette année, la S.D.I. a investi 600 000 $ dans l'achat d'un ordinateur plus puissant qui lui permet de renforcer notamment son système d'analyse financière. Un nouveau système de gestion de fonds à été conçu pour l'administration du fonds renouvelable de la Société tandis que la première phase d'un système de gestion de suivi des dossiers a été mis en place.

Afin de maximiser l'utilisation de cette nouvelle technologie, un total de 150 jours-personnes ont été consacrés à la formation des employés.

Les trois premiers tableaux des pages suivantes présentent une vue d'ensemble des dossiers autorisés par la Société au cours du présent exercice financier regroupés par programmes, par secteurs d'activité et par régions administratives. Les données compilées aux tableaux des pages 24 et 25 couvrent des périodes respectives de 3 et 5 ans et résument les activités de la Société répertoriées par régions administratives et par secteurs manufacturier, touristique et tertiaire.

Société de développement industriel du Québec
Vue d'ensemble des dossiers autorisés
Du 1er avril 1989 au 31 mars 1990

Programmes	Modes de financement							
	Prêts participatifs		Prêts et garanties de prêts		SPEQ et autres formes (1)		Total	
	Nombre	Montant (Millions $)	Nombre	Montant (Millions $)	Nombre	Montant (Millions $)	Nombre	Montant (Millions $)
Investissement								
Manufacturier	119	44,9				2,6	119	47,5
Touristique	24	14,0					24	14,0
Sous-total	143	58,9				2,6	143	61,5
Recherche-innovation								
Technique	23	10,6				2,1	23	12,7
Design	11	0,8				0,1	11	0,9
Sous-total	34	11,4				2,2	34	13,6
Exportation								
Crédit implantation	7	1,2					7	1,2
Financement			11	5,7			11	5,7
Consortium					1	0,1	1	0,1
Sous-total	7	1,2	11	5,7	1	0,1	19	7,0
SPEQ								
Enregistrement					53		53	
Aides au démarrage					30	0,1	30	0,1
Sous-total					83	0,1	83	0,1
Mandats spéciaux	6	84,4	9	149,7	4	48,2	19	282,3
Divers			8	4,2			8	4,2
TOTAL	**190**	**155,9**	**28**	**159,6**	**88**	**53,2**	**306**	**368,7**

(1) Autres formes: exemptions partielles d'intérêt, prises en charge, subventions, aides en capital-actions.

Société de développement industriel du Québec
Interventions financières par secteur d'activité
Du 1er avril 1989 au 31 mars 1990

Secteurs	Interventions			
	Nombre	Montant des aides (000 $)	Montant du investissements (000 $)	Emplois créés
Secteur manufacturier				
Aliments	21	72 890	1 371 600	208
Plastique	13	5 721	28 700	135
Cuir	1	136	400	5
Textile (1re transformation)	5	6 810	39 000	202
Textile (produits)	8	1 466	7 400	126
Vêtements	8	3 043	11 400	220
Produits du bois	21	24 927	87 800	682
Meuble	5	1 011	3 500	64
Papier	1	180	600	8
Imprimerie	6	6 152	49 600	537
Métaux (1re transformation)	3	26 943	1 204 900	639
Produits métalliques	22	6 869	46 300	233
Machinerie	10	4 466	15 200	105
Matériel de transport	15	150 234	749 100	699
Électricité et électronique	18	15 072	71 600	198
Minéraux non métalliques	6	1 736	7 400	58
Produits chimiques	5	14 879	125 200	64
Autres	8	2 391	3 900	70
Sous-total	**176**	**344 926**	**3 823 600**	**4 253**
Secteur touristique				
Divertissement et loisir	3	2 220	8 600	119
Hébergement	19	11 336	58 600	437
Sous-total	**22**	**13 556**	**67 200**	**556**
Secteur tertiaire				
Services aux entreprises	20	8 201	53 000	101
Autres services	5	1 867	14 100	30
Sous-total	**25**	**10 068**	**67 100**	**131**
SPEQ	83	129	N/D	N/D
Total	**306**	**368 679**	**3 957 900**	**4 940**

Société de développement industriel du Québec
Interventions financières par région administrative
Du 1er avril 1989 au 31 mars 1990

Régions	Interventions			
	Nombre	Montant des aides (000 $)	Montant du investissements (000 $)	Emplois créés
Abitibi-Témiscamingue	5	555	1 900	18
Bas-St-Laurent	9	1 208	3 800	12
Chaudière-Appalaches	21	5 417	20 800	216
Côte-Nord	9	26 892	1 207 000	692
Estrie	15	17 676	58 500	389
Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine	18	11 074	13 100	57
Lanaudière	9	3 277	20 800	103
Laurentides	18	6 582	22 100	197
Laval	7	1 303	4 400	42
Mauricie – Bois-Francs	11	3 633	16 700	207
Montérégie	39	37 525	266 600	601
Montréal-Centre	96	241 972	2 269 300	1 798
Outaouais	8	5 892	25 300	441
Québec	28	4 098	18 600	106
Saguenay – Lac-St-Jean	13	1 575	9 000	61
	306	**368 679**	**3 957 900**	**4 940**

Société de développement industriel du Québec
PRÊTS PARTICIPATIFS AUTORISÉS
Du 1er avril 1987 au 31 mars 1990

	Nombre	Montant des aides (000 $)	Montant du investissements (000 $)	Emplois créés
Par région administrative				
Abitibi-Témiscamingue	4	61 460	288 278	198
Bas-St-Laurent	12	2 218	10 251	60
Chaudière-Appalaches	44	15 257	58 899	599
Côte-Nord	10	3 714	14 545	117
Estrie	26	23 094	90 527	720
Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine	11	2 223	7 722	112
La Montérégie	84	52 034	218 481	1 735
Lanaudière	22	14 840	69 381	429
Laval	19	4 650	18 734	250
Les Laurentides	32	22 720	102 580	1 101
Mauricie / Bois-Francs	24	39 273	142 192	914
Montréal-Centre	174	150 609	1 446 936	3 015
Outaouais	13	7 946	39 308	497
Québec	38	16 955	60 216	450
Saguenay / Lac-St-Jean	22	6 148	27 078	252
Total	**535**	**423 141**	**2 595 128**	**10 449**
Par secteur				
Manufacturier				
Aliments	37	69 406	1 068 502	565
Caoutchouc	4	2 360	10 380	96
Plastique	41	15 856	73 592	755
Cuir	3	1 401	3 737	3
Textile (1re transformation)	12	18 088	76 050	273
Textile (produits)	12	5 166	22 205	184
Vêtements	13	4 435	16 525	278
Produits du bois	49	31 728	138 414	1 317
Meuble	14	3 094	12 275	228
Papier	11	92 430	393 569	516
Imprimerie	19	5 794	19 805	142
Métaux (1re transformation)	6	2 409	11 260	146
Produits métalliques	55	16 139	65 783	738
Machinerie	30	21 747	81 069	470
Matériel de transport	23	15 147	60 643	704
Électricité et électronique	34	18 130	65 212	595
Minéraux non métalliques	13	9 024	42 655	327
Produits chimiques	20	22 740	156 003	376
Autres	34	13 070	53 750	471
Sous-total	430	368 164	2 371 429	8 184
Touristique				
Divertissement et loisir	7	6 775	21 649	158
Hébergement	56	38 457	169 079	1 650
Sous-total	63	45 232	190 728	1 808
Tertiaire				
Services aux entreprises	42	9 745	32 971	457
Total	**535**	**432 141**	**2 595 128**	**10 449**

Société de développement industriel du Québec
SOCIÉTÉS DE PLACEMENTS DANS L'ENTREPRISE QUÉBÉCOISE
Du 1er janvier 1985 au 31 mars 1990

	Nombre	Nombre d'actionnaires	Montant du placement (000 $)
Par région administrative			
Abitibi-Témiscamingue	12	192	2 027
Bas-St-Laurent	14	355	1 179
Chaudière-Appalaches	33	1 186	5 663
Côte-Nord	4	573	909
Estrie	35	903	10 847
Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine	13	285	2 516
La Montérégie	48	917	7 764
Lanaudière	13	227	1 710
Laval	6	59	1 112
Les Laurentides	11	112	2 433
Mauricie / Bois-Francs	27	378	4 778
Montréal-Centre	86	1 100	13 771
Outaouais	3	11	161
Québec	43	800	7 207
Saguenay / Lac-St-Jean	14	95	838
Total	**362**	**7 193**	**62 915**
Par secteur			
Manufacturier			
Aliments	22	376	3 482
Caoutchouc	2	10	269
Plastique	13	133	1 965
Cuir	1	7	300
Textile (1re transformation)	2	20	303
Textile (produits)	2	57	109
Vêtements	7	109	1 213
Produits du bois	33	1 171	4 998
Meuble	17	195	1 691
Papier	1	3	400
Imprimerie	19	351	1 077
Métaux (1re transformation)	1	13	128
Produits métalliques	25	266	2 986
Machinerie	13	197	2 717
Matériel de transport	15	167	1 418
Électricité et électronique	16	195	3 340
Minéraux non métalliques	11	148	1 484
Produits chimiques	13	97	2 012
Autres	30	740	6 299
Sous-total	243	4 255	36 191
Touristique			
Divertissement et loisir	3	360	3 651
Hébergement	77	2 110	18 456
Sous-total	80	2 470	22 107
Tertiaire			
Services aux entreprises	39	468	4 617
Total	**362**	**7 193**	**62 915**

IV. Les états financiers

Société de développement industriel du Québec

États financiers de l'exercice terminé le 31 mars 1990

Rapport du vérificateur

J'ai vérifié le bilan de la Société de développement industriel du Québec au 31 mars 1990 ainsi que l'état des revenus et dépenses, l'état du fonds de réserve et l'état de l'évolution de la situation financière de l'exercice terminé à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de la Société au 31 mars 1990 ainsi que les résultats de ses opérations et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les conventions comptables énoncées à la note 2, appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le vérificateur général du Québec,

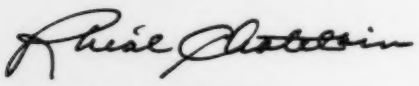

Rhéal Chatelain, F.C.A.

Québec, le 8 juin 1990

Société de développement industriel du Québec
Revenus et dépenses
de l'exercice terminé le 31 mars 1990

	1990	1989
Revenus	**(en milliers de dollars)**	
Intérêts sur prêts, contributions remboursables et compensation (note 3)	43 380	16 804
Intérêts sur dépôts bancaires	563	256
Dividendes	36	25
Primes gagnées	910	13
Honoraires de garantie de remboursement de prêts (note 4)	797	566
Honoraires de gestion	1 945	1 706
Gain (perte) sur aliénation de participation dans le capital-actions de sociétés	250	(1 392)
Gain sur aliénations d'options d'achat de capital-actions de sociétés	3 836	---
	51 717	17 978
Contributions du gouvernement du Québec (note 5)	109 759	58 676
	161 476	76 654
Dépenses		
Frais financiers (note 6)	31 577	9 819
Provision pour pertes sur prêts et sur participation dans le capital-actions de sociétés (note 10)	18 906	3 991
Réclamations d'intérêts	910	13
	51 393	13 823
Dépenses assumées par le gouvernement du Québec (note 5)		
Soutien financier aux entreprises	100 165	49 190
Dépenses de fonctionnement	9 594	9 486
	109 759	58 676
	161 152	72 499
Revenu net	324	4 155

Société de développement industriel du Québec
Fonds de réserve
de l'exercice terminé le 31 mars 1990

	1990	1989
	(en milliers de dollars)	
Solde au début	28 679	24 524
Revenu net	324	4 155
Solde à la fin	29 003	28 679

Société de développement industriel du Québec
Bilan
au 31 mars 1990

Actif	1990	1989
	(en milliers de dollars)	
Prêts (note 7)	764 776	503 325
Contributions remboursables (note 8)	40 805	4 000
Participation dans le capital-actions de sociétés (note 9)	123 305	91 766
Intérêts échus et courus	4 603	2 487
	933 489	601 578
Provision pour pertes sur prêts et sur participation dans le capital-actions de sociétés (note 10)	32 720	16 614
	900 769	584 964
Encaisse	411	1 250
Contributions à recevoir du gouvernement du Québec	19 720	5 838
Intérêts payés d'avance	3 134	747
Créance à recevoir garantie (note 11)	10 650	10 650
Escompte et frais d'émission de la dette à long terme - coût non amorti	614	12
Immobilisations (note 12)	1 828	1 961
	937 126	605 422

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

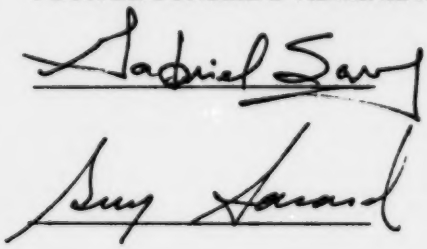

Passif	1990	1989
	(en milliers de dollars)	
Dette à long terme (note 13)	280 810	223 308
Avances du gouvernement du Québec (note 14)	300 415	180 605
Intérêts échus et courus sur dette à long terme et sur avances du gouvernement du Québec	9 359	6 491
Emprunt bancaire	249 050	106 200
Aide financière en cours de déboursement	16 384	5 635
Contributions du gouvernement du Québec perçues d'avance	238	118
Créditeurs et frais courus	122	354
Revenus reportés (note 15)	18 801	21 088
	875 179	543 799
Avoir		
Dotation du gouvernement du Québec (note 16)	32 944	32 944
Fonds de réserve	29 003	28 679
	61 947	61 623
	937 126	605 422

Engagements (note 18)

Éventualités (note 19)

Société de développement industriel du Québec
Évolution de la situation financière
de l'exercice terminé le 31 mars 1990

	1990	1989
	(en milliers de dollars)	
Activités d'exploitation		
Rentrées nettes provenant de l'exploitation (note 17)	18 353	8 160
Variation d'autres éléments d'actif et de passif	(4 855)	(431)
Liquidités provenant des activités d'exploitation	13 498	7 729
Activités de financement		
Dette à long terme	72 550	35 586
Remboursement de la dette à long terme	(16 800)	---
Avances du gouvernement du Québec	119 810	65 573
Liquidités provenant des activités de financement	175 560	101 159
Activités d'investissement		
Opérations de prêts, de contributions remboursables et de participation dans dans le capital-actions de sociétés	(332 595)	(175 173)
Acquisition d'immobilisations	(152)	(600)
Liquidités utilisées pour les activités d'investissement	(332 747)	(175 773)
Augmentation de l'endettement bancaire	143 689	66 885
Endettement bancaire au début	104 950	38 065
Endettement bancaire à la fin	248 639	104 950

L'endettement bancaire de la Société comprend l'emprunt bancaire diminué de l'encaisse.

Société de développement industriel du Québec

Notes complémentaires
31 mars 1990

(Tous les chiffres des tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

1. Constitution et objet

La Société de développement industriel du Québec est une corporation au sens du Code civil, à but non lucratif et constituée par une loi spéciale (L.R.Q., chapitre S-11.01). Elle a pour objet de favoriser le développement économique du Québec, notamment en encourageant le développement des entreprises, la croissance des exportations et les activités de recherche et d'innovation.

Pour la réalisation de son objet, la Société accorde une aide financière à une entreprise dans le cadre des programmes d'aide financière établis par règlement et destinés à favoriser le développement économique du Québec. Elle conseille également en matière de structure de capital les entreprises qui présentent une demande d'aide financière.

La Société doit s'assurer que l'entreprise, à laquelle elle accorde une aide, possède la structure financière requise, le personnel technique et de gestion adéquat et les moyens de production et de commercialisation voulus pour assurer la réalisation de son projet, lequel doit présenter des perspectives de rentabilité.

2. Conventions comptables

Les états financiers de la Société ont été préparés par la direction selon la méthode de la comptabilité d'exercice et les conventions comptables énoncées ci-dessous. Ces états comprennent des montants fondés sur les meilleurs jugements et estimations.

Participation dans le capital-actions de sociétés

L'aide financière accordée par la Société sous forme d'acquisition d'actions est comptabilisée au coût à la rubrique «Participation dans le capital-actions de sociétés». Dans la mesure où la Société estime ne pouvoir recouvrer l'aide accordée, la perte anticipée est inscrite à la provision pour pertes.

Provision pour pertes sur prêts et sur participation dans le capital-actions de sociétés

La provision pour pertes sur les prêts est établie en évaluant la perte anticipée pour chaque compte présentant des difficultés majeures de perception et pour les autres, en appliquant, pour couvrir les pertes éventuelles, un taux basé sur l'expérience des pertes encourues sur les prêts. Pour la participation dans le capital-actions de sociétés, la provision pour pertes est établie par évaluation de chacun des comptes.

Aucune provision n'est pourvue à l'égard des pertes sur les prêts, contributions remboursables et participation dans le capital-actions de sociétés pour lesquelles le remboursement est garanti par le gouvernement du Québec.

Escompte et frais d'émission de la dette à long terme

L'escompte et les frais d'émission de la dette à long terme sont amortis, selon la méthode linéaire, sur la durée de l'emprunt concerné.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties sur leur durée de vie utile selon les méthodes et les taux suivants:

	Méthodes	Taux
Matériel informatique et logiciels	Linéaire	10 %
Ameublement et équipement	Solde dégressif	10 %

Dette à long terme

Les obligations à un fort taux d'escompte sont inscrites à leur valeur actualisée augmentée annuellement de la capitalisation de l'escompte s'apparentant à de l'intérêt, selon la méthode de l'intérêt réel. Cet escompte s'apparentant à de l'intérêt est imputé à chaque année aux frais financiers.

Revenus reportés

a. *Contribution aux intérêts sur obligations*

La contribution reçue du gouvernement du Québec, représentant la différence entre la valeur actualisée des

obligations à un fort taux d'escompte et leur valeur nominale, a été reportée au moment de l'émission. Cette contribution est virée aux opérations selon la méthode de l'intérêt réel sur la durée de ces obligations.

b. *Contribution à l'acquisition d'immobilisations*

Le coût d'acquisition des immobilisations est assumé par le gouvernement du Québec à même les deniers accordés à cette fin par le Parlement. Cette contribution est reportée et virée aux opérations selon les mêmes méthodes et les mêmes taux que ceux utilisés pour l'amortissement des immobilisations.

c. *Protection contre la hausse du taux d'intérêt*

Les primes perçues et les intérêts qu'elles génèrent sont inscrits comme revenus reportés et sont virés aux opérations au fur et à mesure que les réclamations sont acceptées. Le gouvernement du Québec assume, le cas échéant, les frais excédentaires de ce programme.

Subventions et prises en charge d'une partie du coût des emprunts contractés par des sociétés

Les frais relatifs aux subventions et prises en charge d'une partie du coût des emprunts contractés par des sociétés sont imputés aux opérations de l'exercice au cours duquel ces dernières ont produit leur réclamation et ont satisfait à toutes les conditions posées par la Société. La contribution correspondante du gouvernement du Québec est alors considérée acquise à la Société.

Garanties de remboursement de prêts

L'exécution d'une garantie de remboursement de prêts, imputée au gouvernement du Québec ou assumée par la Société, est comptabilisée lorsque la Société a approuvé la réclamation produite par l'institution financière.

Prêts participatifs

Lors de l'autorisation d'un prêt participatif, la Société exige une prime pour tenir compte du risque. Cette prime peut prendre la forme d'une option d'achat d'une partie du capital-actions de l'entreprise, d'une majoration du taux d'intérêt ou de toute autre forme et elle est comptabilisée lorsqu'elle est réalisée.

Dépenses de fonctionnement assumées par le gouvernement du Québec

Les dépenses de fonctionnement et le coût des avantages sociaux sont assumés par le gouvernement du Québec. Cependant, le coût des avantages sociaux n'est pas présenté dans l'état des revenus et dépenses.

3. Intérêts sur prêts, contributions remboursables et compensation

	1990	1989
Prêts garantis par le gouvernement du Québec	9 825	8 414
Prêts non garantis par le gouvernement du Québec	2 652	2 521
Prêts participatifs garantis par le gouvernement du Québec	12 259	787
Prêts participatifs non garantis par le gouvernement du Québec	10 709	2 204
Contributions remboursables garanties par le gouvernement du Québec	948	---
	36 393	13 926
Compensation du gouvernement du Québec à l'égard de certains prêts consentis à des taux inférieurs à celui du marché ou exemptés d'intérêts	6 987	2 878
	43 380	16 804

4. Honoraires de garantie de remboursement de prêts

	1990	1989
Garanties assumées par le gouvernement du Québec	651	436
Garanties assumées par la Société	146	130
	797	566

5. Contributions du gouvernement du Québec (1)

Les contributions servent à rembourser les dépenses suivantes:

	Loi sur la Société de développement industriel du Québec		Loi sur le MICT (4)	Autres lois (5)	**Total 1990**	**Total 1989**
	Mandat général (2)	Mandats spéciaux (3)				
Soutien financier aux entreprises						
Subventions et prises en charge d'une partie du coût des emprunts contractés par des entreprises	20 801	29 485	1 071	2 047	53 404	36 990
Exonérations de remboursements de prêts, de contributions remboursables et d'intérêts	2 413	33 187	139	---	35 739	1 713
Exécutions de garanties de remboursement de prêts	4 330	---	1 406	---	5 736	6 379
Pertes sur prêts	4 751	33	---	109	4 893	2 445
Pertes sur aliénation de participation dans le capital-actions de sociétés	155	---	238	---	393	1 663
	32 450	62 705	2 854	2 156	100 165	49 190
Dépenses de fonctionnement						
Traitements et autres rémunérations					6 757	6 742
Services informatiques					173	121
Loyers de bureau					1 242	1 199
Amortissement des immobilisations					285	270
Autres					1 137	1 154
					9 594	9 486
Total des contributions					**109 759**	**58 676**

(1) Des contributions additionnelles de 31 770 000 $ sont présentées distinctement : i) à l'état des revenus et dépenses: 6 987 000 $ pour compenser le manque à gagner sur certains prêts consentis à des taux inférieurs à celui du marché ou exemptés d'intérêts et 24 631 000 $ en contrepartie de certains frais financiers encourus; ii) au passif à titre de revenus reportés: 152 000 $ pour l'acquisition d'immobilisations.

(2) Comprend les programmes: regroupement d'entreprises, aide à l'investissement pour les entreprises à technologie moderne et les entreprises dynamiques, prêt de capitalisation, aide au développement de l'industrie électronique, aide à l'investissement pour les entreprises du tertiaire moteur, financement des entreprises, crédit à l'implantation et aide aux activités de recherche et d'innovation.

(3) Article 7 de la Loi sur la Société de développement industriel du Québec.

(4) Loi sur le ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie (MICT) comprenant les programmes d'urgence d'aide à la P.M.E., accès à la bourse, nouveaux entrepreneurs, petite et moyenne entreprise innovatrice, modernisation pour les industries du textile, bonneterie et vêtement ainsi qu'innovation dans l'industrie du meuble.

(5) Comprend la Loi sur l'aide au développement touristique et la Loi sur les sociétés de placements dans l'entreprise québécoise.

6. Frais financiers

	1990	1989
Intérêts sur la dette à long terme	25 393	17 560
Intérêts sur avances du gouvernement du Québec	5 863	3 227
Intérêts et frais bancaires	24 919	8 702
Amortissement de l'escompte et des frais d'émission de la dette à long terme	33	27
Frais d'une émission d'obligations assumés par le gouvernement du Québec	---	133
	56 208	29 649
Contribution du gouvernement du Québec	(24 631)	(19 830)
	31 577	9 819

7. Prêts

	1990	1989
Prêts garantis par le gouvernement du Québec		
Prêts portant intérêt :		
Aide aux activités de recherche et d'innovation	46 614	52 653
P.M.E. Innovatrice	1 734	3 043
Aide au développement touristique	3 048	3 860
Crédit à l'implantation	14 076	16 975
Mandats spéciaux (article 7 de la Loi sur la Société de développement industriel du Québec)	9 598	7 997
Prêts sans intérêt :		
Aide au développement touristique	12 907	9 200
Technologie moderne et entreprises dynamiques	213 389	158 669
Tertiaire moteur	871	706
Industrie électronique	158	158
Mandats spéciaux (article 7 de la Loi sur la Société de développement industriel du Québec)	145 519	133 420
Prêts participatifs portant intérêt :		
Mandats spéciaux (article 7 de la Loi sur la Société de développement industriel du Québec)	156 555	32 479
	604 469	419 160
Prêts non garantis par le gouvernement du Québec		
Prêts portant intérêt :		
Financement pour les entreprises du secteur manufacturier	21 395	24 340
Financement des exportations	2 785	2 154
Aide à l'exportation	96	52
Financement	1 598	245
Prêts participatifs portant intérêt :		
Aide à l'investissement	100 349	47 243
Aide aux activités de recherche et d'innovation	4 975	1 672
Aide à l'investissement touristique	26 153	7 890
Aide à l'exportation	2 956	569
	160 307	84 165
	764 776	503 325

8. Contributions remboursables

	1990	1989
Contributions remboursables portant intérêt	28 350	---
Contributions remboursables ne portant pas intérêt	12 455	4 000
	40 805	4 000

Ces contributions remboursables, garanties par le gouvernement du Québec, ont été octroyées par mandats spéciaux selon l'article 7 de la Loi sur la Société de développement industriel du Québec. Leur remboursement et, le cas échéant, le paiement des intérêts s'y rapportant, sont soumis à certaines conditions prévues dans les conventions d'aide.

9. Participation dans le capital-actions de sociétés

	1990	1989
Participation garantie par le gouvernement du Québec		
Actions ordinaires et privilégiées :		
Urgence d'aide à la P.M.E.	334	661
Financement des entreprises	2 466	5 466
P.M.E. Innovatrice	1 476	1 869
Prêt de capitalisation	2 684	1 931
Aide aux activités de recherche et d'innovation	3 793	682
Aide au développement touristique	83	83
Crédit à l'implantation	364	---
Mandats spéciaux (article 7 de la Loi sur la Société de développement industriel du Québec)	65 086	40 060
Actions d'une classe particulière :		
Aide au développement touristique	7 252	5 754
Technologie moderne et entreprises dynamiques	33 723	28 764
Tertiaire moteur	112	77
	117 373	85 347
Participation non garantie par le gouvernement du Québec		
Actions ordinaires et privilégiées :		
Aide à l'investissement	128	---
Financement pour les entreprises du secteur manufacturier	4 517	5 196
Financement des exportations	470	570
Formation de consortium	817	653
	5 932	6 419
	123 305	91 766

10. Provision pour pertes sur prêts et sur participation dans le capital-actions de sociétés

	1990	1989
Solde au début	16 614	19 023
Radiations :		
Prêts	(2 121)	(4 826)
Participation dans le capital-actions de sociétés	(679)	(1 574)
	(2 800)	(6 400)
Provision additionnelle requise pour l'exercice :		
Prêts	18 413	3 821
Participation dans le capital-actions de sociétés	493	170
	18 906	3 991
Solde à la fin	32 720	16 614
La provision pour pertes se répartit comme suit :		
Prêts	32 082	15 790
Participation dans le capital-actions de sociétés	638	824
	32 720	16 614

Les pertes anticipées découlant des prêts, contributions remboursables et participation dans le capital-actions de sociétés garantis par le gouvernement du Québec s'établissent à 75 286 000 $ au 31 mars 1990 (31 mars 1989: 31 402 000 $). Sont exclues de ces pertes anticipées celles se rapportant aux prêts sans intérêt vu que leur remboursement ne devient généralement exigible que 15 ans après leur déboursement et celles se rapportant aux actions d'une classe particulière lesquelles ne comportent aucune date de rachat.

11. Créance à recevoir garantie

Cette créance garantie provient de conventions de vente et de paiement intervenues le 21 juillet 1981 avec l'actionnaire principal d'une entreprise industrielle dans laquelle la Société détenait une participation de 40% dans le capital-actions.

Nonobstant les clauses des conventions qui stipulent que la disposition de la participation dans le capital-actions de cette entreprise a été effectuée pour un prix de 3 600 000 $, lequel montant, avec les intérêts composés annuellement au taux d'intérêt bancaire préférentiel quotidien en vigueur à compter du 30 juillet 1981, formera une somme totale de 10 650 000 $ à la

date d'échéance, la Société estime que la substance des conventions intervenues est de lui permettre de recouvrer à long terme mais sans rendement l'aide accordée à cette entreprise et en conséquence, elle considère que de façon ultime elle n'aura réalisé aucun profit ni subi aucune perte à la suite de ce recouvrement.

Cette créance de 10 650 000 $ inscrite à sa valeur globale de recouvrement et garantie par une banque à charte canadienne est encaissable au cours du prochain exercice financier.

La valeur actualisée de cette créance s'établit à 10 451 340 $ au 31 mars 1990, soit 3 600 000 $ pour le prix de vente et 6 851 340 $ pour les intérêts courus à cette date.

12. Immobilisations

	1990			1989
		Amortissement		
	Coût	accumulé	Net	Net
Matériel informatique et logiciels	2 824	1 021	1 803	1 948
Ameublement et équipement	34	9	25	13
	2 858	1 030	1 828	1 961

13. Dette à long terme

Le paiement du capital et des intérêts de la dette à long terme est garanti par le gouvernement du Québec.

	1990	1989
Obligations, série "C", 12,5 %, échéant le 3 décembre 1989	---	16 800
Obligations, série "D", sans intérêt, échéant le 7 juin 1995: valeur nominale de 30 000 000 $, à la valeur actualisée au taux de 11,05 % l'an	17 174	15 422
Obligations, série "E", portant intérêt au taux annuel équivalent au taux préférentiel moyen de trois banques à charte moins 5/8 de 1 % et échéant le 24 mars 1991. La Société peut, à son gré, racheter les obligations de cette émission à leur valeur nominale à toute date de paiement d'intérêt par multiple de 5 000 000 $	35 000	35 000
Obligations, série "F", portant intérêt au taux annuel de 8,25 % et échéant le 15 mai 1992. Les obligations sont échangeables, au gré du détenteur, en obligations série "2F" de la Société portant intérêt au taux de 9,125 % l'an à compter de la date d'immatriculation lors de l'échange et échéant le 15 mai 2007	110 000	110 000
Obligations, série "G", 10 %, échéant le 1er décembre 1999	50 000	---
Emprunt de 1 190 000 000 YENS, portant intérêt au taux réel de 6 % (taux effectif de 8,88 % compte tenu du contrat de change), remboursable le 6 février 1997. Les remboursements de capital et d'intérêts sont couverts par un contrat de change à taux fixe prédéterminé	10 500	10 500
Emprunt de 3 810 000 000 YENS, portant intérêt au taux réel de 5,5 % (taux effectif de 10,84 % compte tenu des contrats de change), remboursable le 22 mars 1996. Les remboursements de capital et d'intérêts sont couverts par deux contrats de change à taux fixe prédéterminé	35 586	35 586
Acceptation bancaire, portant intérêt au taux réel de 13,375 % (taux moyen effectif de 10,96 % compte tenu des conventions d'échange de taux, échéant le 15 mai 1999)	20 000	---
Acceptation bancaire, portant intérêt au taux réel de 13,46 % (taux effectif de 11,25 % compte tenu de la convention d'échange de taux, échéant le 15 décembre 1995)	2 550	---
	280 810	223 308

14. Avances du gouvernement du Québec

	1990	1989
Avances remboursables portant intérêt selon les conventions d'aide financière à l'exception de celles concernant les mandats spéciaux qui portent intérêt à des taux se situant entre 8 % et 15,75 %		
Programme P.M.E. Innovatrice :		
Prêts	1 734	3 043
Intérêts échus et courus	424	455

Mandats spéciaux (article 7 de la Loi sur la Société de développement industriel du Québec) :		
Prêts portant intérêt	477	---
Prêts participatifs portant intérêt	3 000	---
Contributions remboursables portant intérêt	27 402	---
Participation dans le capital-actions de sociétés	40 000	40 000
Avances remboursables ne portant pas intérêt		
Programme P.M.E. Innovatrice :		
Participation dans le capital-actions de sociétés	1 476	1 869
Mandats spéciaux (article 7 de la Loi sur la Société de développement industriel du Québec) :		
Contributions remboursables ne portant intérêt	12 455	4 000
Participation dans le capital-actions de sociétés	25 025	---
Prêts sans intérêt	147 335	96 643
Participation dans le capital-actions d'une classe particulière de sociétés	41 087	34 595
	300 415	180 605

15. Revenus reportés

	1990	1989
• Contribution du gouvernement du Québec aux intérêts sur obligation série "D"		
Solde au début	14 578	16 151
Contribution virée aux opérations	1 752	1 573
Solde à la fin	12 826	14 578
• Contribution du gouvernement du Québec à l'acquisition d'immobilisations		
Solde au début	1 961	1 631
Contribution reçue	152	600
	2 113	2 231
Contribution virée aux opérations	285	270
Solde à la fin	1 828	1 961
• Protection contre la hausse du taux d'intérêt		
Solde au début	4 549	4 172
Primes perçues et intérêts	508	390
	5 057	4 562
Primes gagnées suite aux réclamations d'intérêts	910	13
Solde à la fin	4 147	4 549
	18 801	21 088

16. Dotation du gouvernement du Québec

Le gouvernement du Québec est autorisé à payer à la Société sur le Fonds consolidé du revenu une somme de 100 M $ pour la constitution d'une dotation. Aux 31 mars 1989 et 1990, cette dotation est de 32 944 115 $.

17. Évolution de la situation financière

	1990	1989
Activités d'exploitation		
Revenu net	324	4 155
Éléments sans incidence sur les liquidités:		
Amortissement des immobilisations	285	270
Provision pour pertes sur prêts et sur participation dans le capital-actions de sociétés	18 906	3 991
Amortissement de l'escompte et des frais d'émission d'obligations	33	27
Capitalisation de l'escompte sur obligation s'apparentant à de l'intérêt	1 752	1 573
Revenus reportés virés aux opérations	(2 947)	(1 856)
Rentrées nettes provenant de l'exploitation	18 353	8 160

18. Engagements

	1990	1989
Aides financières autorisées, non déboursées au 31 mars et qui seront financées par la Société:		
Prêts :		
Garantis par le gouvernement du Québec	53 025	100 068
Non garantis par le gouvernement du Québec	68 670	81 672
Contributions remboursables garanties par le gouvernement du Québec	45 533	---
Participation dans le capital-actions de sociétés :		
Garantie par le gouvernement du Québec	12 888	13 000
Non garantie par le gouvernement du Québec	313	467

Aides financières autorisées, soumises à certaines conditions de la Société, non déboursées au 31 mars. Ces aides seront financées à même les crédits votés annuellement par le Parlement.

Exercice	Prises en charge d'une partie du coût des emprunts	Subventions	Contributions remboursables et prêts sans intérêt	Actions d'une classe particulière		
1991	57 301	12 976	49 527	8 400		
1992	32 362	6 256	18 632	3 677		
1993	18 061	2 156	13 047	1 821		
1994	2 035	4 211	6 226	249		
1995 et suivants	3	---	305	34		
	109 762	25 599	87 737	14 181	237 279	409 903
					417 708	605 110

Sur la base de l'expérience des trois dernières années, la Société estime que la liquidation des engagements au 31 mars 1990 pourrait résulter en des déboursés d'environ 344 308 000 $.

19. Éventualités

La Société garantit le remboursement de prêts contractés par des entreprises auprès d'institutions prêteuses, consent des garanties d'indemnisation en faveur d'assureurs et accorde des exonérations de remboursement soumises à certaines conditions. Pour certains programmes d'aide, les pertes éventuelles seront assumées par le gouvernement du Québec. Les montants maximaux de ces garanties de prêts, conventions d'indemnisation et exonérations de remboursement se répartissent comme suit :

	1990	1989
Garantie de remboursement de prêts		
Assumée par la Société :		
Financement des exportations	9 346	10 869
Financement pour les entreprises du secteur manufacturier	2 520	780
Financement	800	---
	12 666	11 649
Assumée par le gouvernement du Québec :		
Mandats spéciaux (article 7 de la Loi sur la Société de développement industriel du Québec)	237 235	90 055
Aide au développement touristique	3 529	3 714
Urgence d'aide à la P.M.E.	53	1 132
Financement des entreprises	41 932	101 897
Prêt de capitalisation	40 142	41 947
	322 891	238 745
	335 557	250 394
Conventions d'indemnisation assumées par le gouvernement du Québec	120 000	140 000
Exonération de remboursement de prêts et de contributions remboursables accordée selon certaines conditions		
Assumée par le gouvernement du Québec :		
Crédit à l'implantation	9 363	12 868
Aide aux activités de recherche et d'innovation	26 244	40 762
Mandats spéciaux (article 7 de la Loi sur la Société de développement industriel du Québec)	28 350	---
	63 957	53 630
	519 514	444 024

L'exécution de ces garanties de remboursement de prêts, que la Société et le gouvernement du Québec seraient appelés à assumer, pourrait résulter en une perte d'environ 4 667 000 $ et 23 583 000 $ respectivement.

Diverses affaires judiciaires et extrajudiciaires entamées par ou contre la Société sont actuellement en cours. De l'avis de la Société, le dénouement de ces affaires ne peut avoir d'incidence importante sur sa situation financière et sur les résultats de son exploitation.

Tout règlement relatif à ces éventualités sera imputé aux résultats de l'exercice alors en cours.

20. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de 1989 ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée en 1990.

V. Présence sur le territoire

Québec
1126, Chemin Saint-Louis
Bureau 700
Sillery (Québec)
G1S 1E5
Tél. (418) 643-5172

Montréal
Place Mercantile
770, Sherbrooke Ouest
9e étage
Montréal (Québec)
H3A 1G1
Tél. (514) 873-4375

Jonquière
3950, boulevard Harvey
Rez-de-chaussée
Jonquière (Québec)
G7X 8L6
Tél. (418) 547-2697

Rimouski
Galeries G.P.
92, 2e Rue Ouest
Bureau 204
Rimouski (Québec)
G5L 8B3
Tél. (418) 722-3582

Sherbrooke
200, rue Belvédère Nord
Sherbrooke (Québec)
J1H 4A9
Tél. (819) 820-3224

Trois-Rivières
100, rue Laviolette
3e étage
Trois-Rivières (Québec)
G9A 5S9
Tél. (819) 371-6012

Victoriaville
Édifice Provincial
62, Saint-Jean-Baptiste
Victoriaville (Québec)
G6P 4E3
Tél. (819) 752-4521

La présence de la S.D.I. est aussi assurée dans tout le Québec par le biais des bureaux régionaux du ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie.